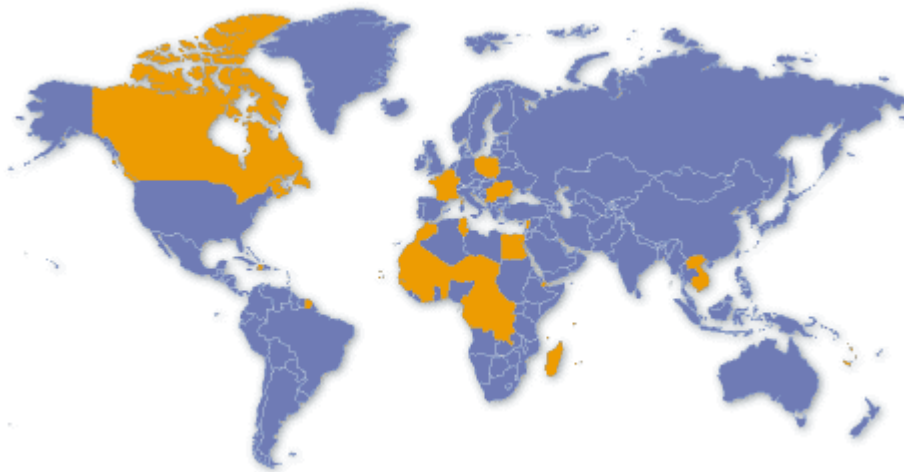


Le développement des TI en Francophonie...

**Comment le Canada peut agir en synergie avec les
opérateurs francophones pour contribuer à réduire la
fracture numérique**



Par Thierry Karsenti

Ottawa

avril 2001

Canada

L'enjeu pour le Canada : appuyer la Francophonie tout en valorisant l'expertise et le leadership canadien

Ce document propose certaines pistes de réflexion pouvant guider l'élaboration de la programmation canadienne en matière de technologies de l'information (TI). Il a pour but de permettre au Canada, dans le cadre de sa participation à la Francophonie, de favoriser des actions en synergie avec les axes de développement des opérateurs francophones et les autres organisations internationales.

Cadre d'action pour les initiatives canadiennes

La mouvance francophone actuelle, en matière de technologies de l'information, s'appuie sur les travaux de deux principaux forums de concertation :

- le comité de programme de la Francophonie sur les technologies de l'information qui s'est tenu en février 2001 à Paris;
- le comité ad-hoc chargé de l'élaboration du projet de Plan d'action de la Conférence ministérielle de la Culture de Cotonou de juin 2001 et éventuellement du prochain Sommet à Beyrouth.
- Conclusions du comité de programme sur les TI de la Francophonie (février 2001)
- Les conclusions du comité de programme sur les TI de février 2001, très largement influencées par la position canadienne et le rapport produit pour la délégation du Canada à cet effet, s'articulent autour de quatre axes de développement prioritaires:
 - Cadre juridique et réglementaire
 - Infrastructure et accès
 - Formation et capital humain
 - Contenu et applications

D'une manière générale, les experts veulent proposer plusieurs principes directeurs:

- Mettre les technologies de l'information (TI) au service du développement durable en appuyant le renforcement des capacités nationales et l'appropriation des applications technologiques dans les quatre axes prioritaires.
- Mutualiser les moyens, les projets et les compétences nécessaires à l'insertion des États et gouvernements membres de la Francophonie dans la société de l'information, en recherchant activement des partenariats publics (organisations internationales, gouvernements, etc) et privés en vue de la mise en place des projets majeurs favorisant l'accès des populations des pays francophones aux TI.
- L'essor des TI dans les pays du Sud étant inhérent à l'existence d'un cadre socio-économique adéquat, les experts recommandent dès lors à la Francophonie de considérer le développement des TI comme un problème de développement global et de renforcer son action de coopération auprès de ces pays.
- Créer un groupe de réflexion (incluant des experts représentant les États et gouvernements membres) chargé d'examiner la question de la fracture numérique, de créer des liens de partenariat avec les autres organisations internationales se penchant actuellement sur la question, pour ainsi dégager des pistes d'intervention et des recommandations concrètes et adaptées au contexte de la Francophonie.
- Soumettre tous les projets, de l'OIF en général et du Fonds francophone des inforoutes en particulier, à une procédure de suivi-évaluation.
- Favoriser l'émergence des projets issus de Sud, en soutenir le développement avec plus d'attention, et donner la priorité aux projets multilatéraux dans lesquels le rôle du Sud est plus concret, en ce qui concerne l'appropriation technologique et la répartition des ressources.

Pour chacun des principes directeurs proposés, les experts ont également précisé des axes de développement :

Cadre juridique et réglementaire

Favoriser la collaboration entre les autorités de régulation francophones, existantes ou à créer, notamment en organisant trois ateliers sous-régionaux en Afrique à l'intention des principaux acteurs de régulation des télécommunications et de l'Internet (services techniques et société civile) ayant pour objectifs de :

- présenter les modèles dominants de régulation;
- faciliter les échanges d'expériences en vue de l'adoption de mesures adaptées.

Contribuer à l'élaboration et à la mise en oeuvre, en collaboration avec les autres partenaires techniques et financiers, de plans nationaux de développement des technologies associant les pouvoirs publics, la société civile et les entreprises. Ces plans nationaux devraient, entre autre, mettre l'accent sur l'accès et la formation des populations aux TI, le cadre juridique et réglementaire ainsi que le commerce électronique.

Considérant l'évolution rapide des TI, organiser périodiquement une conférence des Ministres francophones chargés des inforoutes visant à faire le point sur les interventions menées depuis Montréal (1997) et voulant favoriser une appropriation durable des TI par les pays et gouvernements membres. Idéalement, la prochaine conférence devrait se tenir en 2002, en préparation aux travaux du Sommet mondial sur la société de l'information de 2003. Conjointement à cette action, il est aussi recommandé d'organiser la concertation des états et gouvernements membres de la Francophonie en vue de renforcer les appuis à la présence francophone dans les instances internationales de régulation et de gouvernance d'Internet, tels W3C, ICANN, IETF, etc.

Infrastructure et accès

Accentuer l'appropriation des TI par le secteur de l'éducation et de la formation via un accès accru aux TI pour le système éducatif (ensemble des niveaux académiques) et le développement de l'accès Internet dans les communautés et collectivités par la mise en place de réseaux de centres d'accès. Des actions privilégiées pourraient englober une concentration des PAJE vers les écoles et les établissements d'enseignement, l'élaboration d'un réseau de cyber-centres favorisant un accès accru des communautés et collectivités (urbaines et rurales), et l'intégration d'Internet dans les réseaux existants tels les CLAC, les campus numériques SYFED-REFER, autres.

Mettre en place un observatoire sur la société de l'information, regroupant plusieurs centres d'expertise, visant à renseigner l'espace francophone sur l'évolution des TI, des cadres réglementaires et du commerce électronique, mettant ainsi les TI au service du développement durable. L'observatoire devrait aussi définir et sélectionner des indicateurs pertinents permettant de suivre et de projeter l'évolution de la société de l'information.

Formation et capital humain

Appuyer l'appropriation des TI par le secteur de l'éducation et de la formation en intégrant des volets favorisant la formation, la création de réseaux virtuels d'enseignants de jeunes, l'animation pédagogique des réseaux ainsi que la circulation de l'information pertinente, notamment au niveau technique par la diffusion d'information sur les logiciels libres.

Promouvoir la mise en place de la co-diplomation universitaire dans les domaines des TI et l'élaboration d'un passeport des compétences en TI aux niveaux primaire et secondaire.

Appuyer la société civile (via les ONG) et le développement de centres d'expertise menant des activités de sensibilisation, de vulgarisation, de formation favorisant l'appropriation des TI et du commerce électronique par les populations. Ces activités devraient aussi inclure une assistance / service d'information pour la rédaction de projets.

Impliquer la diaspora des pays du Sud en :

- Soutenant les efforts de communication électronique (Espace Cyber-francophone, forum, sites dédiés, bulletin spécial, communiqué) associé à une diffusion nationale par les médias traditionnels (Voie d'affichage, radiodiffusion sur le réseau francophone, séminaire de sensibilisation régionaux) afin de :
- Valoriser la contribution des diasporas au développement de leur pays d'origine (Diffusion des études et statistiques) et le potentiel de leur contribution à l'accès aux TIC.
- Rapatrier les ressources et les compétences de la diaspora vers les pays d'origine
- Renforcer le développement du partenariat à distance en proposant des outils et des formules fédératrices.
- Communiquer les réalisations exportables dans l'espace francophone.

Contenu et applications

Pour les gouvernements et l'OIF, inscrire dans un plan d'urgence l'effort de numérisation pour accélérer la mise en ligne des patrimoines des pays francophones permettant ainsi de conserver des documents en péril et d'accorder une priorité aux domaines de l'oralité et des langues partenaires,

Activités suggérées :

- Utilisation des radios rurales locales et des CLAC comme médiateurs entre les ruraux et Internet
- Collecte et numérisation de la tradition vivante
- Numérisation des documents importants
- Mise en place de phonothèques, banques d'archives, etc..

Pour les programmes de l'OIF et de ses opérateurs, développer des mécanismes d'aide et de soutien auprès des partenaires francophones africains pour le développement des programmes d'entreprise au bénéfice spécifique des jeunes, par exemple : stages en entreprises extra-nationales, formation technique, programme d'échanges d'expériences (virtuel et terrain), développement d'espaces virtuels d'expression des jeunes entrepreneurs francophones, création d'incubateurs de jeunes pousses spécifiques aux jeunes diplômés).

Mettre en place des espaces de partenariat d'entreprises pour les femmes des pays du Sud (initiation aux TI adaptées à l'entreprise locale, boîte à outils, appui à la création de projets, implication des chambres de commerce des pays partenaires, etc.).

Le Plan d'action de Cotonou en préparation

Mettant l'accent sur technologies de l'information, le projet¹ de Plan d'action de la conférence ministérielle de Cotonou (indiquer le pays) reprend la plupart des conclusions² du Comité de programme sur les TI de février 2001.

Par ailleurs, la majeure partie des propositions à caractère culturel ne peuvent être réalisées sans une intégration ou utilisation optimale des technologies de l'information. En effet, l'analyse des experts suggère que l'usage et l'appropriation des technologies de l'information représente un enjeu transversal pour les professionnels de la culture dans l'exercice de leur profession, et ce, car elles pourraient être mises à profit pour briser leur isolement des différents acteurs et, surtout, pour renforcer les liens dans toutes les activités de la Francophonie.

Ainsi, bien que le Plan d'action ne soit encore dans sa forme définitive, on peut tout de même identifier les principaux axes de développement qui pourraient bénéficier d'un apport des TI. On y retrouve également certaines pistes d'intervention où les TI pourraient jouer un rôle majeur.

Globalement, on peut dire que le projet de Plan d'action cherche à dégager les éléments clefs du développement d'une industrie culturelle francophone en mesure de se positionner face à la mondialisation.

À cet égard, les experts semblent reconnaître que, créateurs et artistes, professionnels de l'encadrement culturel (responsables d'établissements, gérants d'artistes, diffuseurs,

¹ Au début avril, le projet de Plan d'actions en était à sa neuvième version.

² À noter que le Plan d'action n'est pas finalisé à ce jour et que plusieurs modifications y seront apportées d'ici la rencontre de Cotonou en juin prochain. En particulier, les autorités canadiennes compétentes en matière de TI proposent plusieurs ajustements majeurs qui devront être pris en compte par le comité ad-hoc chargé de la rédaction du Plan d'action.

etc.) et responsables des politiques publiques en matière de culture, expriment tous des besoins qui se résument ainsi:

Mettre en place des moyens novateurs pour renforcer les capacités des créateurs, artistes et professionnels de l'encadrement culturel, de même que celles des responsables des politiques publiques en matière de culture afin qu'ils soient en mesure de contribuer efficacement au développement d'une industrie culturelle francophone vibrante et diversifiée, susceptible de se positionner favorablement dans un contexte de mondialisation.

Ces besoins devraient s'appuyer en priorité sur trois principes complémentaires :

- Favoriser une meilleure circulation de l'information culturelle (veille stratégique, études de cas, pratiques exemplaires, base de connaissances en matière de politiques culturelles, base d'informations sur les acteurs de la culture, base d'informations sur les manifestations culturelles, inventaire des patrimoines matériels et immatériels,...) ;
- Favoriser une meilleure formation des acteurs culturels (formation à distance, autoformation,) ;
- Favoriser une meilleure concertation des acteurs culturels (animation de réseaux, échanges...)

L'enjeu actuel semble donc être de favoriser, en synergie avec les actions déployées par la Francophonie, l'émergence de partenariats régionaux et internationaux entre les acteurs culturels dans le but d'optimiser les échanges multilatéraux qui sont à la base d'un véritable dialogue des cultures entre les pays et gouvernements membres.

À la lumière de ce constat et de l'analyse des besoins exprimés, il semble que la mise en place d'un mécanisme de liaison et d'information culturelle serait susceptible de jouer

ce rôle. Ce mécanisme pourrait, à l'instar de l'observatoire canadien de la culture³, mettre à contribution les nombreuses possibilités des technologies de l'information afin, d'une part, de rendre plus accessible ce mécanisme de liaison et, d'autre part, de confier plus facilement sa mise à jour et son alimentation à des acteurs locaux oeuvrant déjà sur le terrain.

L'enjeu actuel pour le Canada

Sur la base des éléments qui précèdent, il nous semble que l'enjeu canadien actuel, dans le cadre de sa participation à la Francophonie institutionnelle, se résume à :

Initier et conduire des projets novateurs et structurants, faisant appel à des opérateurs canadiens, notamment du secteur privé, visant à appuyer la mission de la Francophonie en matière d'usage des technologies de l'information à des fins de développement durable, tout en valorisant l'expertise et le leadership canadien dans le domaine.

Acquis et forces stratégiques du Canada

Le Canada peut s'appuyer sur ses acquis et ses forces pour continuer d'assurer le leadership du développement des TI au sein de la Francophonie et, ainsi, continuer à se positionner favorablement sur la scène internationale dans ce domaine de pointe.

Les acquis et forces du Canada sur le plan des TI sont très diversifiés. Néanmoins, parmi ceux-ci, certains éléments apparaissent particulièrement favorables pour le développement des TI dans la Francophonie.

³ Projet du Ministère du Patrimoine canadien qui fait partie des projets exemplaires appuyés par le Conseil du Trésor dans le cadre de la composante « gouvernement en ligne » de l'initiative « Un Canada branché ».

Dans le domaine de l'adaptation des cadres juridiques et réglementaires

Réseau d'expertises

Le Canada est non seulement outillé pour appuyer le développement de l'expertise francophone en matière de réseau d'expertise, mais sa compétence en la matière présente également une certaine notoriété.

Par exemple, le CIDIF contribue au projet de consolidation des capacités nationales en matière de TI de l'AIF à travers le réseau d'expertises FrancoTIC (Banque d'experts – projets en fonds liés financé au cours du dernier biennium). Le CIDIF, le Secrétariat Bellanet et le CRDI s'intéressent depuis longtemps au renforcement des capacités de veille dans les pays en développement. Le CRDI développe actuellement un projet (Scan-ICT) qui sera financé en partie par le Commission économique pour l'Afrique dans ce domaine. Le CIDIF est à l'origine du projet « État des inforoutes » et du magazine « Objectif » (vulgarisation de la veille).

Dans le domaine des infrastructures et des modalités d'accès

Accès communautaire et applications des TI pour renforcer les communautés

La façon dont le Canada a abordé la question de l'accès communautaire aux TI est reconnue mondialement et fait école. Ce n'est pas par hasard que le gouvernement vient d'annoncer la création d'un « Institut de la Connectivité » qui veut mettre à profit la réussite et l'expérience de la stratégie gouvernementale « Un Canada branché » et des programmes internationaux du Canada en matière de développement et de technologies de l'information et des communications (TIC) dans le cadre de sa participation à la création d'une zone de libre échange des Amériques (ZLÉA).

Les projets et initiatives d'amélioration de l'accès et de l'appropriation des technologies, notamment en milieu rural, représentent un modèle qu'il convient d'adapter dans le cadre francophone multilatéral. En particulier, la panoplie de programmes développés dans le cadre de l'initiative « Un Canada branché » (ConnectAction, Accès communautaires, Étudiants biens branchés, VolNet...) devrait inspirer la Francophonie qui cherche notamment à relancer son projet de « cybercentre ».

Dans le cadre de la réflexion et de l'expérimentation des formules de pérennisation des « télécentres » dans les pays en voie de développement, on constate qu'au delà des questions techniques, trois conditions essentielles devraient permettre d'assurer la durabilité de ce type de structure :

- il faut un projet mobilisateur au cœur de cette initiative (télémédecine, enseignement à distance, développement économique, développement communautaire...);
- il faut des ressources professionnelles et techniques de haut niveau et
- il faut une prise en charge locale et une composante « entrepreneuriale » au projet. Plusieurs éléments restent à préciser.

Éventuellement, c'est le concept de collectivités ingénieuses qui pourrait y être appliqué, notamment dans le cadre du renforcement des capacités pour le commerce électronique.

Dans le domaine de la formation et du capital humain

L'expérience canadienne en français en matière d'enseignement à distance et de technologies éducatives est reconnue mondialement (TELUQ, CCFD, TéléÉducation, Bureau des technologies d'apprentissage, etc.). Ces expertises peuvent être mises à profit dans la réingénierie des pratiques en matière d'éducation (formation de

formateurs, encadrement de la mise en place de structures de formation à distance, etc.). Dans le cadre du CIFFAD, l'expertise canadienne a largement été mise à profit autrefois.

Dans le domaine des contenus et des applications

Dans le domaine de l'intégration des technologies dans le monde éducatif, l'initiative parapluie RESCOL et ses composantes internationales « Toile scolaire francophone » de même que le projet « Encyclopédie de la jeunesse francophone », le projet « Jeunes stagiaires internationaux » de l'ACDI sont des exemples d'éléments qui peuvent facilement devenir les « cœurs » vivants moteurs ou catalyseurs des projets qui ont trait à l'appropriation des TI dans le cadre scolaire dans la Francophonie. RESCOL est une expérience très intéressante d'animation des réseaux d'enseignants et d'appui à l'appropriation des TI dans un contexte scolaire. L'expérience conduite depuis quelques temps, en synergie avec le programme PAJE de l'AIF, est particulièrement intéressante à cet égard.

Par ailleurs, le Canada est un leader mondial dans la question du commerce électronique. L'ouverture d'un centre de recherche national dans le domaine en témoigne mais surtout l'explosion que connaît le CE au sein des entreprises. Une expertise intellectuelle de haut niveau (recherche et innovation) et pratique (mise en place de plate-formes et outils) existe et se consolide de jour en jour. Le programme jeunes stagiaires internationaux de l'ACDI peut être mis à profit ici aussi. L'application concrète du concept de mentorat et l'appui à la mise en place d'un Centre virtuel d'expertises en politiques publiques représentent des exemples très intéressants dans lesquels le Canada peut jouer un rôle déterminant.

Parallèlement, l'accompagnement des entrepreneurs francophones du Sud, notamment les jeunes et les femmes, par la mise à disposition d'outils (Guide en CE, trousseaux d'accompagnement, appui au réseautage et aux échanges,...) issus d'une activité de

veille active dans le domaine (e-préparation, CE,..) apparaît comme particulièrement porteuse.

Besoin pour une meilleure concertation nationale

Le Canada peut s'appuyer sur ses acquis mais il sera nécessaire de mieux articuler sa stratégie sur la scène internationale en matière de TI en favorisant une meilleure synergie et complémentarité entre les actions qu'elle souhaite entreprendre dans la Francophonie multilatérale (fonds liés canadiens) et ses actions dans un cadre bilatéral (CRDI, ACDI). C'est donc d'abord et avant tout une question de financement. À titre d'exemple, il nous semble opportun que le CRDI, qui fait figure de leader mondial maintenant, à cause de son efficacité, puisse être rapproché de la Francophonie. Comme on le verra plus loin, l'initiative ACACIA est particulièrement interpellée ici de même que la mise en place prochaine d'un Institut de la connectivité pour les Amériques.

Axes stratégiques pour une intervention canadienne efficace et synergique

À titre exploratoire, la section qui suit propose certains axes d'intervention qui pourraient répondre à la volonté du Canada d'appuyer efficacement la Francophonie de façon synergique tout en valorisant et en mettant à contribution son leadership et son expertise en matière de technologies de l'information.

Les TI étant des outils transversaux utilisables dans divers champs d'intérêt thématiques, les axes d'intervention qui suivent peuvent être liés à un ou plusieurs champs d'intérêt selon le cas.

Dans le domaine de l'adaptation des cadres juridiques et réglementaires

Axe stratégique 1 : Appuyer le renforcement des capacités nationales des experts en TI.

Vecteur : Appuyer l'animation du réseau des expertises francophones en matière de TI par le biais d'applications innovantes - programme en fonds liés actuels du CIDIF intitulé FrancoTIC. (Projet existant à reconduire et renforcer).

Axe stratégique 2 : Favoriser la mise en place d'un observatoire permanent des TI.

Vecteur : Mise en place d'un Observatoire permanent des TI dans les pays de la Francophonie (évaluation du niveau de E-préparation des pays, E-préparation pour le commerce électronique, échanges sur les pratiques exemplaires, modèles dominants de régulation ...) (Passerelles à créer avec le projet Scan-ICT du CRDI-Acacia, projet « État des inforoutes », Revue Objectif et projet FrancoTIC du CIDIF) (Nouveau projet)

Dans le domaine des infrastructures et des modalités d'accès

Axe stratégique 3 : Renforcer les structures d'accès communautaires à Internet de la Francophonie

Vecteur : Renforcer les structures d'accès communautaires à Internet de la Francophonie (PAJE, Points SYFED-REFER, CLAC, Cybercentres...) par l'adaptation des approches développées dans le cadre de l'initiative « Un Canada branché » et l'utilisation de l'expertise de « l'Institut pour la connectivité dans les Amériques ». Une piste à explorer est de voir comment cela pourrait s'insérer dans la nouvelle génération de CLAC que l'AIF souhaite mettre en place (appelés Centres francophones d'appui au développement culturel et social). Cela permettrait des interventions en éducation, en développement social, en développement économique endogène...Éventuellement, on pourrait tester le concept de collectivités ingénieuses dans les pays francophones où des communautés répondent aux critères de base de ce concept, en s'appuyant notamment sur des structures d'accès du genre des télécentres communautaires polyvalents. (Nouveau projet)

Dans le domaine de la formation et du capital humain

Axe stratégique 4 : Dynamiser l'éducation et la formation par l'appropriation des applications en matière de technologies éducatives

Vecteur : S'inspirer du programme « FADIM » de la TELUQ, qui avait pour objectif, à l'époque du CIFFAD, de former des formateurs et spécialistes en enseignement à distance en mettant en place un programme de formation à distance similaire qui pourrait offrir une formation à distance pour favoriser l'appropriation des technologies éducatives et de la FAD par une masse critique de professionnels dans les pays du Sud. (Nouveau projet)

Vecteur : Continuer et renforcer le programme « Toile scolaire francophone » du RESCOL et ses composantes. (Projet existant à reconduire et renforcer)

Vecteur : Créer une chaire de recherche et innovation sur les TI et l'éducation (Nouveau projet)

Vecteur : S'inspirer de l'initiative « Thinkquest » de l'Internet Society en mettant sur pieds un concours international offrant des prix prestigieux pour appuyer le développement d'applications innovantes en matière de technologies éducatives en français. L'importance des prix offerts est le fruit d'un partenariat étroit avec le secteur privé. Un volet jeune y est aussi associé. (Passerelle avec Rescol) (Nouveau projet)

Dans le domaine des contenus et des applications

Axe stratégique 5 : Appuyer l'émergence d'un entrepreneuriat électronique francophone dans les pays du Sud

Vecteur : Appuyer la mise en place de (CAFÉ) Cellules d'Accompagnement Francophone de l'entrepreneuriat électronique des pays en développement pour l'appropriation du commerce électronique. Ces cellules de proximité, pourraient comprendre des activités

concrètes de renforcement et de mentorat (formation, accompagnement, incubation) et pourraient être abritées dans les « centres » qui seront mis en place par l'UIT et la CNUCED par exemple. Elles pourraient fournir des ressources, de la formation, de l'animation et en retour agir comme antenne de veille pour alimenter nos connaissances dans l'application du CE dans le contexte des pays en développement. Ce projet pourrait être dirigé en priorité vers les jeunes et l'entrepreneuriat féminin. Parallèlement, l'idée d'un Centre virtuel d'expertises en politiques publiques pourraient participer de la même dynamique. Ces projets pourraient permettre d'établir un pont entre un CIDIF renouvelé et le Centre du CNRC de Fredericton en CE. (Nouveau projet)

Vecteur : Appuyer la tenue d'une importante conférence africaine sur le commerce électronique francophone (accent sur les entreprises et l'entrepreneuriat) au Sénégal (ACACIA , Groupe de formation du Nouveau-Brunswick, Forum francophone des affaires, CIDIF, Sonatel et la Chambre d'Industrie et du Commerce de Dakar) ou une série d'ateliers nationaux sur le même thèmes (ou un agencement des deux). L'idée est d'adapter le concept de la conférence CE2001, offerte à Edmundston, au Nouveau-Brunswick en septembre 2000. Avoir une approche très concrète qui favorise le réseautage des acteurs de terrain et des entrepreneurs dans le cadre de ce genre de rencontre. (Nouveau projet)

Vecteur : Poursuivre le programme de « Jeunes stagiaires internationaux » en accordant une priorité à des interventions dans le domaine économique. (Projet existant à reconduire et à renforcer)

Axe stratégique 6 : Appuyer le dialogue des cultures et le resserrement des liens entre francophones par le renforcement des capacités des acteurs culturels.

Vecteur : Le projet vise à susciter, mettre en place et animer une dynamique partenariale, soutenue par l'usage et l'appropriation des technologies de l'information, au sein des pays membres de la Francophonie, visant à constituer et alimenter une plate-forme virtuelle distribuée (site web) d'information culturelle et d'appui à la

formation et à la concertation des professionnels francophones de la culture (Carrefour de liaison et d'information culturelle – CLIC). L'idée de base est, dans un premier temps, de fournir un accompagnement méthodologique à la Francophonie pour la conceptualisation et la mise en place du CLIC qui, une fois opérationnel et pris en charge par les partenaires sur le terrain, pourra, dans un deuxième temps, être incubé pour une période de temps déterminé au sein de l'Agence intergouvernementale de la Francophonie, et éventuellement, dans un troisième temps, pourra fonctionner de façon autonome et s'autofinancer par les bénéfices générés de la valeur ajoutée des informations qui en découleront et des partenariats développés notamment avec le secteur privé.

Conclusion

Le contexte francophone actuel est propice à un changement de cap à l'égard des TI. Une approche plus agressive se dessine où les TI représentent des outils puissants pour le développement durable est partagée, des axes stratégiques sont proposées aux opérateurs francophones.

Pour le Canada, il importe de voir comment il peut, de façon synergique et innovante, contribuer efficacement à l'avancement de cet agenda francophone. Pour cela, il peut compter sur des forces, des expertises et des expériences reconnues, mais également sur des actions planifiées, orchestrées selon une planification minutieuse.

En ce sens il se doit d'une part de mieux articuler son mode de coopération internationale dans le domaine et d'autre part de procéder à la mise en œuvre de chantiers synergiques et stratégiques pour à la fois appuyer la Francophonie et mettre en valeur son expertise et son leadership.